

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, IDOPE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme BESSONNEAU, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Anne VOELTZEL	à	André BERNOS
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
	Marc OXIBAR	à	Michel ADAM
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Gérard ROSENTHAL	à	Maylis DEL PIANTA
	Marylise GASTON	à	Bernard UTHURRY
	Jean-Pierre TERUEL	à	Martine MIRANDE

Suppléants : Daniel MEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUERY

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFRANE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

REÇU

RAPPORT N° 151217-31-MED-

le 24 DEC. 2015

SOUS-PRÉFECTURE

**MEDIATHEQUE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES ACQUISITIONS PATRIMONIALES**

M. KELLER rappelle que dans le cadre de sa politique de valorisation et d'enrichissement des fonds patrimoniaux, la Médiathèque prévoit de se doter de divers documents acquis aux enchères par des sociétés spécialisées et auprès d'un libraire de livres anciens.

Ces acquisitions, dont la liste suit, s'élèvent à **2 366.50 €** et pourraient être soutenues par l'Etat (DRAC) au titre du Fonds Régional d'Acquisitions des Bibliothèques pour l'année 2016 :

*Des lettres et documents autographes de Jacques Dyssord : 396.50 €*

*Un livre "La flore des Basses Pyrénées" de Jean Bergeret : 350.00 €*

*Une affiche "La sandale de vos vacances" Ets Carçabal : 1 320 €*

*Une photographie de Tristan Derème : 180.00 €*

*Une lettre autographe de Jules Supervielle : 120.00 €*

Si notre demande de subvention était retenue, les crédits, qui seront inscrits au Budget Primitif 2016, permettront d'engager les dépenses correspondantes.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **ADOpte** le présent rapport
- **SOLLICITE** une subvention de la DRAC, la plus élevée possible, au titre du FRAB

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 Décembre 2015

Suivent les signatures

Affiché le 28.12.2015



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 24 DEC. 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE